

Nous faisons appel à vos lumières !

Madame, Monsieur

La commune va prochainement renouveler le parc de candélabres de Forest sur Marque pour plusieurs raisons : réduire la consommation électrique, faciliter la maintenance des équipements, préserver la biodiversité et le cycle physiologique des habitants en réduisant les nuisances lumineuses.

Les nouveaux lampadaires à LED ont une grande souplesse de fonctionnement et permettent divers types de commandes. Nous souhaitons avoir votre avis sur le mode de fonctionnement des candélabres de votre rue ou lotissement. Nous essaierons de suivre au mieux l'avis des riverains en fonction des possibilités techniques et financières. Nous avons fait ce questionnaire pour recueillir votre avis, cela ne prend que quelques minutes !

Vous pouvez remettre le talon en mairie ou répondre en ligne en vous connectant sur le site de la mairie :

<https://www.forestsurmarque.fr/>

Question 1 : pour le fonctionnement actuel

Les Forestois ont répondu majoritairement lors de l'enquête de l'infocast de décembre 20, pour procéder à une extinction nocturne des candélabres. Suite à l'expérimentation d'un mois, souhaitez-vous que nous procédions à l'extinction des lampadaires de 23 h ou 24 h à 5h jusqu'à la rénovation de l'éclairage public de la commune ?

Question 2 : pour le fonctionnement futur

Lorsque les luminaires seront remplacés par des LED, pour la **tranche horaire de 23 h à 5 h**, souhaitez-vous :

1^{ère} solution : Une extinction nocturne complète de l'éclairage de votre rue ou lotissement ?

2^{ème} solution : Une réduction à 20 ou 30 % de l'éclairage pour maintenir un éclairage minimum ?

3^{ème} solution : une extinction nocturne complète (ou allumage très réduit) avec la mise en place de détecteurs de passages pour les piétons et les vélos*

* les détecteurs placés sur les poteaux ou les lampes, détectent à une distance variant de 6 à 10 m. Ils allument le ou les lampadaires proches de la détection. Cette solution plus coûteuse (de 40 à 100% selon les fabricants) permet de maintenir l'extinction complète au cœur de la nuit en préservant un certain confort pour les riverains.

Voir au dos

Talon à remettre en mairie avant le 10 mai 2021

Nom :

Rue :

Vous encadrez vos réponses puis vous déposez le talon en mairie

Question 1 : pour le fonctionnement actuel, concernant l'extinction au cœur de la nuit, je suis : **pour **contre****

Question 2 : je préfère la solution 1 2 3

Question 3 : A B C ou D

Merci pour votre participation !

Question 3 : types de candélabres

Pour les zones résidentielles, les lotissements ou la place de l'église (tous les poteaux de 4m), classer l'apparence ou le style de candélabres (A, B, C et D) que vous souhaiteriez voir à Forest sur Marque.

Style A



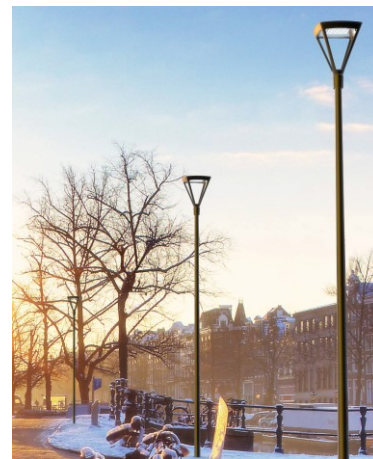
Style B



Style C



Style D



Remarques : le type de lampadaire B est le plus économique car il s'agit d'un modèle fonctionnel utilisable aussi bien sur les crosses des poteaux béton, que pour les lotissements.